



LA LIBERTÉ DE CHOIX

L'OFFRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ARDÈCHE EN DIRECTION DES PUBLICS EMPÊCHÉS

.....
**NELLY GODONOU DOSSOU, BRIGITTE LAFAYE, STÉPHANE DUMAS,
AURÉLIEN PERRAUD, VALÉRIE FAYOLLE ET CHRISTINE VAN HILLE**
.....

Dans la démarche d'accompagnement des territoires au développement de la lecture publique qui occupe la bibliothèque départementale de l'Ardèche au quotidien, la question fonda-

mentale et fondatrice est : qu'est-ce qu'une bibliothèque? Classiquement, il s'agit d'un lieu physique et virtuel proposant la consultation ou le prêt de collections raisonnées de textes, de documents sonores, d'images, de données numériques. Si elle est historiquement cela, la bibliothèque est également un espace ouvert au public réunissant les conditions opportunes, pour l'ensemble de la population, toutes catégories sociales ou culturelles confondues, toutes générations

mêlées, de rencontre non seulement avec les œuvres mais aussi avec les autres et avec soi-même. Peut-être est-ce l'un des derniers lieux où le citoyen peut, sans déclamer son identité, avoir service rendu gratuitement et avoir liberté rendue.

Si la définition d'un « public empêché » s'adapte spontanément aux seniors ardéchois en maisons de retraite, elle concerne également les personnes que l'enclavement géographique éloigne de la ressource culturelle. L'offre de services de la bibliothèque départementale de l'Ardèche, du dispositif Culture bleue à la captation vidéo, répond aux préoccupations très diverses d'un public protéiforme.



Au plan méthodologique, l'accompagnement d'un territoire part d'un regard porté sur la population à desservir. Ce regard, bien que professionnel, n'est pas neutre. Il est aussi intellectuel, symbolique et politique. L'une des notions sous-tendant le travail de développement de la lecture publique en Ardèche est l'idée de « capacité de la population ».

L'économiste Amartya (Kumar) Sen a développé cette notion de la possibilité effective d'un individu de choisir divers fonctionnements, soit l'évaluation de la liberté dont il jouit réellement pour orienter son parcours.

Dans cette perspective, pour une bibliothèque, proposer des œuvres diversifiées, des actions culturelles, rencontres, conférences, ne suffit pas. Il faut également s'assurer que l'ensemble de la population a la possibilité d'en profiter. Les difficultés d'accès à ces offres peuvent être de nature diverse. La bibliothèque départementale a été particulièrement attentive à la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'isolement géographique d'une partie de la population. Plusieurs de ces actions permettent à ces publics empêchés d'accéder malgré tout à une offre culturelle, d'avoir une véritable liberté de choix.

UNE POPULATION OBJECTIVEMENT EMPÊCHÉE EN ARDÈCHE : LES SENIORS

UN DÉPARTEMENT QUI VIEILLIT

Il faut croire que le climat doux de l'Ardèche favorise la bonne qualité de vie des seniors. En effet, avec 11,22 % de sa population de 75 ans et plus, c'est le département de la région Rhône-Alpes¹ qui comptabilise le plus de personnes âgées. Le plus souvent, celles-ci vivent à domi-

cile jusqu'à ce que les circonstances de la vie ne leur permettent plus. L'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est bien souvent nécessaire. En Ardèche, grâce au fort taux d'équipement en EHPAD, 14,8 % des 75 ans et plus vivent en institution contre 10,4 % en Rhône-Alpes². Elles bénéficient en premier lieu des services d'hébergement, de restauration et de soins répondant ainsi à leurs besoins premiers.

CULTURE BLEUE, UN DISPOSITIF QUI PARTICIPE AU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES

Mais qu'en est-il des besoins d'épanouissement ou d'estime de soi du résident en EHPAD ?

Riche de son parcours de vie (métier, activités, expériences), une personne âgée reste avant tout une personne ayant ses propres goûts, ses propres centres d'intérêt, ses loisirs, ses habitudes de vie.

Le dispositif « Culture bleue » propose, depuis vingt ans, au sein des établissements une offre culturelle adaptée aux personnes âgées. Le prérequis à toute convention est la présence d'un animateur en gérontologie référent au sein de l'établissement. À ce jour, 67 EHPAD ont rejoint le dispositif, ce qui représente 87,37 % des résidents sur les 6588 places que comptent les 86 établissements du département.

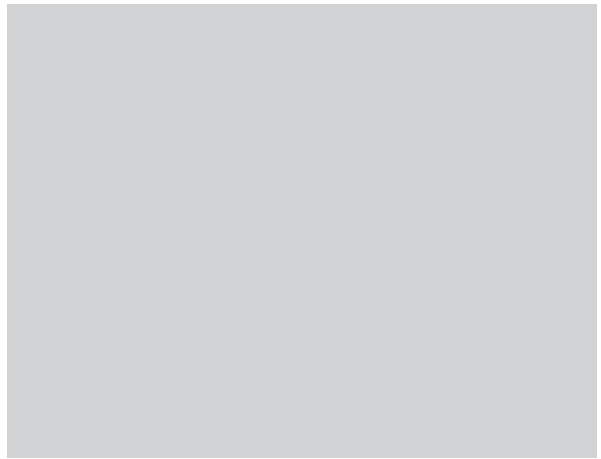
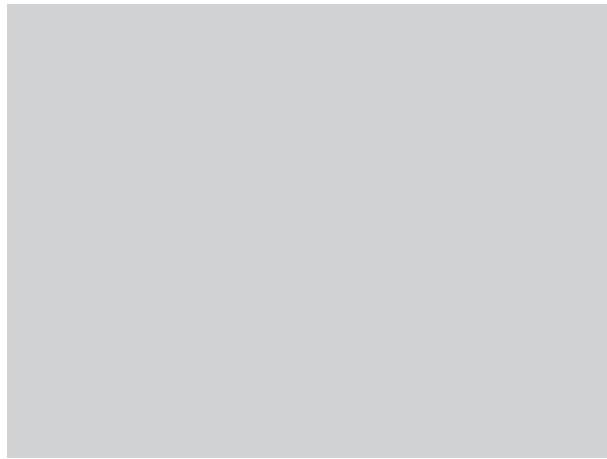
L'équipe Culture bleue, composée de deux bibliothécaires, anime ce réseau d'animateurs et développe avec eux trois axes de travail :

- le prêt de documents adaptés et diversifiés ;
- la sensibilisation et la formation des animateurs à d'autres supports ou pratiques culturels ;
- la participation à des projets fédérateurs.

On compte en moyenne 1 animateur pour 60 résidents. Il impulse une dynamique dans l'établissement via son programme d'anima-

¹ Statistiques de l'Agence régionale de santé, Rhône-Alpes, 2014.

² Idem.



tions qui doit être varié pour toucher le plus grand nombre et adapté pour mobiliser, y compris les plus fragiles sans les mettre en échec. Les ressources de Culture bleue permettent de contribuer au bon déroulement des animations (atelier mémoire, écriture, chant...) et de proposer des documents de tout genre sur tous les sujets.

L'animation de ce réseau se caractérise par :

- une écoute active afin de suivre les évolutions rapides du métier et des publics et d'y répondre à travers l'offre de ressources ;
- un lien privilégié empreint de confiance et de respect des compétences de chacun. C'est sur la base du volontariat que les animateurs participent aux projets initiés par Culture bleue.

Chacune des actions du dispositif Culture bleue répond à un double enjeu : rendre la personne âgée actrice de sa vie culturelle et sociale, et valoriser les personnes âgées à travers des projets de qualité.

En effet, au-delà d'être une source de plaisir, la lecture prévient le vieillissement intellectuel et la dépendance psychique. Le livre est aussi un formidable vecteur de communication qui nous relie au monde et aux autres. Il s'agit également de redonner du sens à une population qui est à la fois un témoin du passé et un trait d'union vers l'avenir.

DES PROJETS QUI FÉDÈRENT

Le projet « Livres bleus, des liseuses en maisons de retraite » prend dans ce contexte tout son sens. Grâce à cette expérimentation, la per-

sonne âgée se joint aux évolutions sociétales et renoue un lien avec les jeunes générations par l'utilisation des mêmes outils de lecture. Chargées de plus de 90 livres électroniques, deux liseuses ont été prêtées à 10 établissements pendant 6 mois. Passé la légitime appréhension face à ce nouvel outil technique, les résidents se sont appropriés les liseuses et leurs contenus. Leurs possibilités de lecture s'en sont trouvées élargies puisque les ressources numériques comblent les carences de l'édition en gros caractères (classiques, nouveautés immédiates...).

Autre projet fédérateur, le Prix Culture bleue, prix du beau livre en établissement. L'enjeu est de valoriser les personnes âgées résidant en établissement et leurs choix. Un jury de professionnels du livre et de la gérontologie sélectionne 10 beaux livres selon des critères prenant en compte la qualité de l'image et du texte, le graphisme, l'originalité et l'intérêt du thème. Les animateurs présentent cette sélection dans les établissements participants. À l'issue de ces séances de découvertes et de vives discussions, les résidents votent pour leur livre préféré. Pour la quatrième édition du Prix Culture Bleue, 46 résidences, soit 414 résidents, ont récompensé l'auteur Jean Duvalon pour son ouvrage *Abécédaires* aux éditions de La Martinière. En octobre, près de 200 personnes se sont réunies afin d'assister à la cérémonie festive et officielle de remise du Prix Culture Bleue.

Ainsi il n'y a pas d'âge pour lire, se divertir, s'évader, s'émouvoir, partager, comprendre le monde, rire, découvrir, ... et il n'y a plus de raison de s'en priver, en EHPAD en tout cas.



L'ISOLEMENT RURAL OU UNE AUTRE MANIÈRE D'ÊTRE EMPÊCHÉ D'ACCÉDER À LA CULTURE

LES DÉPLACEMENTS EN ARDÈCHE

Habiter un département aux reliefs variés et prononcés, un territoire de montagne, c'est, dans la pratique quotidienne, faire face à de réelles contraintes pour se déplacer.

Tout d'abord une contrainte de temps, marquée jusque dans les conversations courantes où les distances sont exprimées en durées de trajets et non en kilomètres. Contraintes énergétiques et économiques, mais également météorologiques quand, après avoir parcouru un important dénivelé, et ce en peu de kilomètres, vous pouvez avoir l'impression d'un brusque changement de saison...

Dès lors, la participation à l'opportunité culturelle de «proximité» semble moins évidente, moins conditionnée par la mobilisation de la seule curiosité, car elle peut nécessiter, pour parcourir des «distances-temps» toutes relatives, une organisation aux allures d'expédition, déjà un événement en soi.

À DÉFAUT D'AUTOROUTES ASPHALTÉES, UTILISONS CELLES DE L'INFORMATION

Depuis quelques années, l'Ardèche et la Drôme se sont réunies dans un syndicat mixte nommé ADN, pour Ardèche Drôme Numérique, afin de travailler conjointement à la réduction de la fracture numérique sur les territoires, notamment en facilitant l'accès à internet à haut et très haut débit.

Forts d'un budget dédié de 480 millions d'euros (l'un des plus importants de France), les deux départements veulent obtenir 97 % de la population connectée en fibre optique d'ici 2025, avec un véritable effort sur les zones blanches, prioritaires, qui bénéficient déjà aujourd'hui d'une offre subventionnée d'accès à internet par satellite.

Cette volonté facilite les choix de la bibliothèque départementale en matière de politique numérique, qui se veut aujourd'hui à la fois complémentaire des documents traditionnels mais contribue aussi à la réduction de cette fracture culturelle en permettant à tout un chacun d'accéder à des documents numériques (presse,

livres, musique) de manière immédiate et légale.

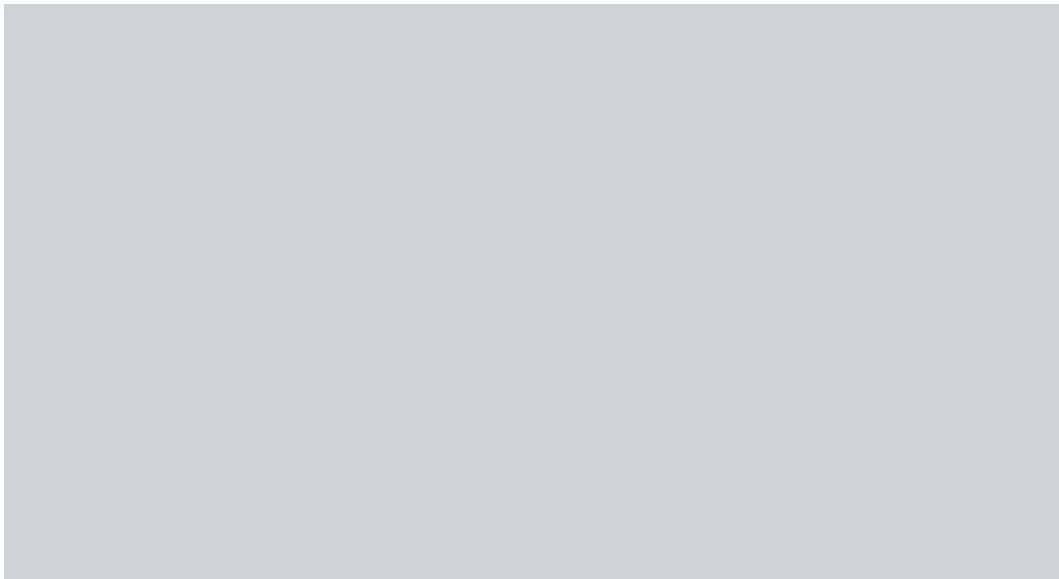
Concernant le problème du déplacement, cela permet à la bibliothèque départementale de l'Ardèche, par la captation vidéo et la diffusion sur son site des rencontres qu'elle organise, de continuer son rôle de médiateur culturel, de facilitateur d'accès.

Apporter l'événement chez l'utilisateur, voire dans sa poche? Mais comment? Au prix de quelles ressources? Il est rapidement apparu que les outils nécessaires à la production de médias «diffusables» étaient :

- soit déjà disponibles au sein de la collectivité (ordinateurs, smartphones, webcams, APN, caméscopes...) ou, dans le cas contraire, devenus abordables à l'investissement ;
- soit gratuits, grâce à l'utilisation de logiciels dits «libres» (ou les versions «limitées» de logiciels propriétaires professionnels) et de certaines plates-formes de diffusion de contenus (YouTube, Vimeo, Dailymotion...).

Ce projet de captation vidéo est alors développé tout en associant et valorisant les aptitudes naturelles des agents. Possibilité leur est donnée de s'approprier les outils numériques de captation et de diffusion de médias. Le management de l'établissement en devient ainsi plus participatif, les collaborateurs compétents en la matière n'étant pas forcément des bibliothécaires : le collègue en gestion de la captation vidéo à la bibliothèque départementale de l'Ardèche est ainsi conducteur de bibliobus.

Les rencontres avec des écrivains, des conférenciers, sur des sujets de société, autour de nouvelles pratiques – telle la rencontre avec les booktubers –, avaient dès leur origine un public fidèle et nombreux. Depuis 2014, elles sont diffusées en direct puis disponibles en rediffusion sur le site de la bibliothèque départementale. Un nouveau public est au rendez-vous, tant sur le direct que le replay. Outre les possibilités multipliées, pour les personnes les plus éloignées ou indisponibles au moment de l'événement, d'assister à ces rencontres, le public peut également accéder aux ouvrages des invités. Ils sont disponibles en format numérique et sur le site, les liens aujourd'hui proposés facilitant les téléchargements. Il existe toujours, bien entendu, la possibilité d'obtenir le document en version papier auprès de la bibliothèque publique la plus proche.



LA SUITE À DONNER

Grâce à ces évolutions techniques, la bibliothèque départementale réfléchit à proposer aux bibliothèques qui le souhaiteraient la diffusion en direct dans leurs murs des manifestations filmées, occasions de rencontres et de partage, voire de pouvoir intervenir en temps réel par le biais de l'interactivité. Cela permet aussi d'enclencher une réflexion approfondie sur les moyens à mettre en place pour pouvoir ouvrir ces espaces web et numériques à d'autres acteurs, notamment des acteurs civils et de diversifier les partenariats, qu'ils soient culturels ou non.

CONCLUSION

Le développement des services numériques et physiques de la bibliothèque départementale de l'Ardèche évoluera et se diversifiera dans les années à venir. Néanmoins, il faut rester vigilant quant à la capacité du public à s'en saisir. Si l'accès au numérique est très largement faci-

lité en Ardèche, ou en passe de l'être, cela ne suffit pas. On ne naît pas geek. Cela s'apprend. Il est nécessaire de former le public à l'utilisation des outils numériques pour qu'il puisse être réellement libre de ses choix. Il en est de même pour toute autre proposition de service. Les bibliothèques ont un rôle à jouer dans ce domaine. La bibliothèque départementale aura à poursuivre le développement, pour les bibliothécaires du réseau de lecture publique, d'une offre de formation et d'une démarche de co-construction fortes autour des évolutions du besoin des habitants. À leur tour, elles repèreront de mieux en mieux ces dynamiques auprès du public. Ce dernier sera alors vraiment en mesure, librement, de s'en emparer.

Par ailleurs, parmi les changements de paradigme, la démocratisation de l'utilisation du numérique permettra bientôt peut-être, un flux inversé de propositions de contenus culturels entre les villes et les zones dites «enclavées» ou «blanches». Là aussi, la bibliothèque départementale de l'Ardèche aura sans doute un rôle à jouer.

B:F